Newsletter N°2 – Avril 2017

Edition spéciale ROR

Syn@pse

## EDITO

Avril 2017 correspond à l'entrée dans une deuxième phase de déploiement pour le ROR ; En effet, comme acté le 11 Janvier 2017 lors du Comité de Pilotage Synapse des Hauts de France, l'extension du déploiement sur l'ensemble des établissements de santé de la région débute le 1er Avril 2017. Ainsi, 2 réunions régionales dédiées à cette extension sont organisées. Leur objectif est de présenter concrètement le ROR et la méthodologie de déploiement proposée aux établissements. Le diaporama de ces journées sera disponible sur le site Synapse-hdf.fr

Dans la newsletter de ce mois-ci vous trouverez notamment, un point sur l'installation de la nouvelle version du ROR, un point sur la méthodologie liée à l'ouverture du service ROR, un état d'avancement du déploiement et également un tutoriel sur l'utilisation du module recherche.

Bonne lecture !

L'équipe ROR,

## Installation de la V3.6 du ROR

**Une nouvelle version est en ligne !!!** Le nouvel environnement proposé par la version 3.6 du ROR se veut plus moderne et plus intuitif. Plusieurs modules apparaissent avec cette version, notamment **les modules** « Gestion de projet » et « Recherche guidée ».

Le module **« Gestion de projet » :** Cet outil permet naturellement de créer des projets et des sous-projets et d'y associer des participants. Il permet de gérer des documents et de les travailler en collaboration, mais aussi d'organiser des réunions.

Pour créer un projet dans le module de Gestion de projet, merci d'envoyer la demande à ror@synapse-hdf.fr en précisant :

- Le nom du projet ;
- Le nom et l'adresse email du gestionnaire du projet ;
- La visibilité souhaitée du projet (privée ou publique) ;

Le module **« Recherche guidée »** : Ce nouveau système propose une recherche intuitive sous forme de questionnements et des résultats issus du ROR (Répertoire Opérationnel des Ressources).

L'équipe Synapse se charge de paramétrer ces modules.

**Des améliorations et correctifs ont été également apportés** dont la possibilité pour un référent établissement de déclarer qu'un professionnel travaille dans son établissement, ce n'était pas possible dans la version précédente.

## Ouverture du service

Le déploiement du ROR au sein des établissements de santé s'achève par **l'ouverture du service.** Celle-ci consiste à **activer les comptes des utilisateurs** du ROR, cette opération s'effectue par l'équipe Synapse, en accord avec l'établissement.

Dès lors, l'ensemble des utilisateurs de l'établissement concerné reçoit un mail dans lequel se trouve un lien d'activation. Celui-ci est **valable 24 heures** et **permet d'initialiser le mot de passe** de l'utilisateur. Ce dernier point justifie l'importance pour l'établissement de réaliser une

communication préalable efficace par l'intermédiaire de différents canaux.

Nous vous invitons à communiquer à l'occasion de différentes réunions (CME – Réunions cadres) et

par la publication d'une note à l'ensemble du personnel. Avant cette ouverture, nous vous conseillons fortement de vérifier les informations présentes dans le ROR pour établissement et de les compléter au besoin.

Par ailleurs, des outils pour vous aider dans cette démarche (support de présentation – dépliants) sont en cours d'élaboration et seront bientôt disponibles sur le site Internet Synapse : http://synapse-hdf.fr/

Suite à cette information en interne et **après accord écrit de l'établissement,** l'ouverture du service sera réalisée par l'équipe Synapse. Pour se faire, les utilisateurs recevront successivement 2 mails. Le premier par le référent d'établissement (à partir d'une liste de diffusion créée par Synapse) afin de les informer de la prochaine ouverture du service et le second, par Synapse, afin d'activer leurs comptes.

## Etat d'avancement du déploiement au 31 Mars 2017

Afin que vous puissiez suivre l'evolution du déploiement régional, nous vous présentons un état d'avancement. Nous avons choisi les indicateurs ci-dessous :

- « Annuaire unités (créées ) » comptabilise le nombre d'établisements pour lesquels les fiches unités ont été créées.
- « Annuaire professionnels» comptabilise le nombre d'établissement ayant renseigné leurs professionnels.
- « Disponibilité des lits » comptabilise le nombre d'établissement qui communique quotidiennement leurs lits disponibles.
- « Permanence des soins » comptabilise le nombre d'établissement ayant renseigné leur PDSES.

| Indicateurs | Nombre d'établissement | Pourcentage d'établissement | Informations complémentaires |
|---|---|---|---|
| Annuaire unités (créées) | 30/50 | 60% | **2421 unités** |
| Annuaire professionnels | 21/50 | 42% | **4056 profs.** |
| Disponibilité des lits | 13/50 | 26% | |
| Permanence des soins | 33/50 | 66% | |

## Utilisation du module Recherche

Une fois connecté au ROR : Allez dans le menu « Recherche »

- Saisissez une demande dans le champ de recherche :

- Ou effectuez une recherche avancée.

La recherche avancée est accessible en cliquant sur le bouton « Etoile » puis sur « recherche avancée ».

Sélectionnez l'entité souhaitée (établissements, unités ou professionnels) et un ou plusieurs critères à choisir dans le menu déroulant.

Vous souhaitez en savoir plus sur le ROR, l'ORU ou ViaTrajectoire en région Hauts-de-France, n'hésitez pas à consulter le site internet dédié à Synapse à l'adresse : http://www.synapse-hdf.fr ou par messagerie

- Pour le ROR : ror@synapse-hdf.fr
- Pour ViaTrajectoire : viatrajectoire@synapse-hdf.fr
- Pour l'ORU : oru@synapse-hdf.fr